LICENCE ADMINISTRATION ET COMMUNICATION - 1^{ERE} ANNEE



• Titre du cours : Institutions internationales

Programme : L1 AESCrédits ECTS : 5

Langue d'enseignement : FrançaisModalité pédagogique : Présentiel

Total heures: 30hHeures CM: 30hHeures TD: 0h

• Heures de travail personnel par étudiant : 30h

• Responsable de la formation : Anne Kimmel-Alcover

• Responsable du cours : Julia Schmitz

• Chargé de TD:

DESCRIPTION

Présentation :

Quel est l'objectif global du cours ?

Cet enseignement vise à donner les bases juridiques pour connaître l'évolution historique du système international, son fonctionnement et ses particularités en présentant les acteurs de ce système (Etats, organisations internationales, organisations non gouvernementales) et leurs relations. Cet enseignement est illustré à travers deux organisations internationales : l'Organisation des Nations-Unies et l'Union européenne.

• Lien avec le programme :

En quoi est-il pertinent au sein des autres cours ?

Cet enseignement s'inscrit dans la perspective pluridisciplinaire de la première année de Licence au cours de laquelle sont abordées les matières de l'économie, de l'informatique, de la gestion et du droit. Les institutions internationales font partie des matières enseignées en première année à côté du droit des institutions politiques et du droit des institutions privées. Il s'agit d'un cours optionnel suivi au second semestre de la première année qui permet de délivrer des bases aux étudiants inscrits dans le parcours « gouvernance des entreprises et des territoires » en troisième année et qui pourront approfondir cette matière à travers le droit de l'Union européenne.

Objectifs d'apprentissage :

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- Connaître les principales institutions internationales, les différentes sources du droit international et le cadre juridique des relations internationales
- Savoir identifier les différents acteurs du système international : Etats ; Organisations internationales, acteurs collectifs et individuels
- Savoir se repérer dans la composition, le fonctionnement et les missions des principales organisations internationales
- Être sensibilisé aux mécanismes de protection internationale de droits de l'homme

- Être en capacité d'analyser les degrés de solidarité internationale

• Compétences transverses :

Ce cours prépare à certaines compétences transverses attendues au niveau licence :

- Développer une réflexion critique en maniant des arguments pro et contra
- Maîtriser le contexte juridique de la société internationale et de son évolution

International

Cet enseignement permet de délivrer une base de réflexion sur le système institutionnel et juridique international en présentant les rapports entre les acteurs de la société internationale et les formes de leur coopération dans les principaux domaines de la coopération internationale (droit de la guerre, lutte contre le terrorisme, développement économique et social, protection des droits fondamentaux).

Responsabilité sociale et environnementale
 Il n'y a pas de dimension RSE dans ce cours.

• Prérequis :

Que faut-il maîtriser avant de commencer ce cours ?
Il convient de maîtriser un certain vocabulaire juridique lié

• Contenu, organisation:

Après une introduction historique aux droit international la première partie permet de présenter les acteurs de la société internationale : Etats, Organisations Internationales intergouvernementales, place des individus, place des ONG et des multinationales. La seconde partie est consacrée aux relations entre ces acteurs qu'elles soient politiques (ambassades et consulats) ou juridiques (traités internationaux, coutume internationale,

Quels documents sont mis à disposition des étudiants ? Par quel biais ? L'ensemble des documents nécessaires au cours sont disponibles sur Moodle.

Modalités d'évaluation :

résolutions de l'ONU, directives européennes...).

Contrôle continu terminal:

L'évaluation se fait par le biais d'un contrôle terminal d'une heure sous la forme d'un QCM.

• Bibliographie : Bibliographie Leganto en ligne

Manuels généraux

ALLAND D., *Manuel de Droit international public*, PUF, 7° éd., 2020
BLACHER Ph., *Droit des relations internationales*, Lexis Nexis, 7° éd., 2019
BLIN O., *Droit international public général*, Bruylant, 2° éd., 2019
COMBACAU J., SUR S. *Droit international public*, LGDJ, Lextenso éditions, 13° éd., 2019
DUPUY P.-M., KERBRAT Y., *Droit international public*, Dalloz, 15° éd., 2020
LEGOHEREL H., *Histoire du droit international public*, PUF, Que-sais-je ?, 1996
RENAUT M.-H., *Histoire du droit international public*, Ellipses, 2007.

ROCHE C., L'essentiel du droit international public, Gualino, Lextenso éditions, 11° éd., 2020 ROCHE J.-J, Relations internationales, LGDJ, 8° éd., 2018

Dictionnaires

NDIOR V. (sous dir. de), Dictionnaire de l'actualité internationale, Ed. A. Pedone, 2021 SALMON J., *Dictionnaire de droit international public*, Bruylant, 2001

Commentaires des textes internationaux

J.-P. COT, A. PELLET, M. FORTEAU (dir), *La Charte des Nations Unies, commentaire article par article*, Economica, 3° éd., 2005

DECAUX E., BIENVENU N., Les grands textes internationaux des droits de l'homme, Documentation française, 2016

DUPUY P.-M., KEBRAT Y., Grands textes de droit international public, Dalloz, 10° éd., 2018

Monographies (pour aller plus loin)

NOVOSSELOFF A. (dir.), Le Conseil de sécurité des NU. Entre impuissance et toute-puissance, CNRS éditions, coll. « Biblis », 2016

DE LA SABLIÈRE J.-M., Le Conseil de sécurité des NU. Ambitions et limites, Larcier, coll. « Prévenir, négocier, résoudre », 2015.

ROBERT A.-C. et SCIORA R., Qui veut la mort de l'ONU ? Du Rwanda à la Syrie, histoire d'un sabotage, Eyrolles, 2018

Sites internet

CIJ: http://www.icj-cij.org
CPI: www.icc-cpi.int

Institut de droit international : www.idi-iil.org

ONU: http://www.un.org
CEDH: www.cedh.org

Site informatif: http://diraoul.over-blog.com/